



Communiqué de presse du 15 juin 2015

Le Pendlerfonds Bâle-Ville soutient trois infrastructures Bike-and-Ride dans l'agglomération

Le canton de Bâle-Ville a une nouvelle fois accordé des subventions provenant du Pendlerfonds pour trois infrastructures de stationnement pour vélos situées le long de la ligne ferroviaire du Rhin supérieur et dans le Wiesental. L'aménagement et la construction de parkings vélo de qualité dans les gares de Schliengen, d'Efringen-Kirchen et de Schopfheim doivent faciliter aux pendulaires le report modal vers le vélo et les transports publics pour se rendre au travail. Le Pendlerfonds est un modèle exemplaire de collaboration dans la région trinationale, qui s'étend au-delà des frontières cantonales et nationales.

Le Canton de Bâle-Ville suit la proposition du Conseil du Pendlerfonds, constitué de représentants de l'agglomération trinationale et d'experts externes, et soutient une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement en finançant la construction et l'aménagement d'infrastructures de stationnement pour vélos dans les gares de Schliengen, d'Efringen-Kirchen et de Schopfheim. Au total, il contribue à ces projets à hauteur de 117'000 CHF.

Fait très encourageant, les usagers des transports publics utilisant le vélo pour se rendre à la gare sont de plus en plus nombreux au sein de l'agglomération trinationale de Bâle. Afin de répondre à cette demande, beaucoup de communes s'intéressent à l'aménagement et à l'agrandissement de parkings vélos. Les pendulaires possédant des vélos de valeur auront également la possibilité de louer des box à vélos. Une infrastructure Bike-and-Ride de qualité dans l'agglomération vise à encourager, localement et dans la ville de Bâle, l'abandon de l'automobile au profit de moyens de transport à faible taux d'émissions et moins encombrants. La mobilité combinée assure l'efficacité des trajets domicile – travail, une bonne accessibilité et moins d'embouteillages.

Les collectivités territoriales ainsi que les investisseurs privés peuvent solliciter des contributions financières auprès du Pendlerfonds Bâle-Ville pour tous les projets en faveur d'une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement. Les différents projets seront étudiés à condition qu'ils participent à réduire le trafic automobile et les problèmes de stationnement dans la voirie du Canton de Bâle-Ville. Les porteurs de projets publics et privés intéressés sont invités, deux fois par an, soit le 30 septembre 2015 pour la prochaine échéance, à déposer leur demande d'aide au financement. Toutes les informations nécessaires aux demandes de subventions et relatives aux autres projets soumis à l'étude sont disponibles sur www.pendlerfonds.ch.

Les recettes du Pendlerfonds proviennent des cartes de stationnement destinées aux pendulaires et aux visiteurs, introduites dans la ville de Bâle en 2013. Au terme de la réalisation complète de la gestion du stationnement bâlois en 2016, le fonds devrait avoir récolté environ 2 à 3 millions CHF par an.

Modèle unique en Suisse, le Pendlerfonds du Canton de Bâle-Ville est un exemple parfait de collaboration au sein de l'agglomération trinationale, qui s'étend au-delà des frontières cantonales et nationales.

Informations relatives au Pendlerfonds: www.pendlerfonds.ch

Renseignements complémentaires

Antje HAMMER, Tél. +41 61 267 92 07

Directrice du Pendlerfonds – Service de la Mobilité